

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Edward Thomas Craig, 24 février 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin à Edward Thomas Craig, 24 février 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 4 p. (204r, 205r, 206v, 207r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edward Thomas Craig, 24 février 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50660>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 février 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Craig, Edward Thomas \(1804-1894\)](#)

Lieu de destination 2, Redmore Street, Hammersmith, Londres (Royaume-Uni)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accuse réception de la lettre de Craig du 10 janvier 1882 et l'informe que le résumé fait par Marie Moret de l'*Histoire de Ralahine* est traduit et mis en ordre. Il lui demande d'éclaircir certains passages, cités en anglais, de l'*Histoire de Ralahine* parue dans le *Cooperative News* relatifs aux loyers des terres en Irlande. Godin adresse à Craig un chèque de 20 livres pour madame Craig. Il lui explique qu'il finance à perte le journal *Le Devoir* et les brochures qu'il édite car la France n'est pas amoureuse des idées de rénovation sociale.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Édition](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées [Craig \[madame\]](#)

Œuvres citées

- « Histoire de l'association agricole de Ralahine. Résumé traduit des documents de M. E. T. Craig, secrétaire et administrateur de l'association, par Marie Moret », 2 avril 1882-23 juillet 1882.
- Craig (Edward Thomas), *Histoire de l'Association agricole de Ralahine*, résumé traduit des documents de M. E. T. Craig,... par Marie Moret, Saint-Quentin, impr. de la Société anonyme du « Glaneur », 1882.
- [The Cooperative news and journal of associated industry, Manchester, 1871-1919.](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 14 février 1882

M. Morrison Craig,

Cher Monsieur,

J'ai été sensible aux sentiments que m'exprime votre lettre du 20 janvier. Si je n'ai pas répondu plus tôt, c'est parce que je désirais voir si je n'avais aucune question à vous poser au sujet de la publication que le Davaie va faire en abrégé de votre travail sur l'entreprise de Roalshine. Le résumé qui vient d'en faire M^{lle} Marie Boret est traduit et mis en ordre.

Je désirerais être éclairé sur les points suivants :

Vous citez au chapitre I Ireland and the Irish, dans le Cooperative Trust du 16 avril 1880, pour l'Irlande, en 1830. "The rents were demanded at £3 L10 and in some cases at £4 per acre." J'ai cru qu'il y avait là une erreur d'im-

pression. L'acre, si je ne me trompe, est de 4.046 mètres. Cela mettrait le loyer de notre hectare qui est de 10000 mètres au chiffre impossible de 400 à 500 francs. Or, les bonnes terres de France ne se louent aujourd'hui, en riche pays de culture, que pour une somme de cent francs l'hectare, soit un huitième environ du prix que nous indiquons pour l'Irlande en 1830, époque où les terres étaient encore, en France à un tiers au-dessous des loyers d'aujourd'hui. Il y a donc en cela une erreur de chiffre ou quelque chose à expliquer.

Le loyer ou par le fermier comprend sans doute autre chose que la rémunération pour le sol. Sans doute il comprend le bétail, les instruments aratoires et les dépenses de ferme ? d'il en est ainsi quelle valeur cela représente-t-il par acre ? Je voudrais pouvoir établir un point de

comparaison avec les bases de France.

Vous dites aussi que l'association de Scalatine
avait pour M. Houdouin 30 barrels of wheat,
the rate of barley; 10 ditto of oats; 10 cwt. of
sugar; 30 cwt. of pork; 70 cwt. of beef.

Je vous prie d'expliquer de me dire combien
le journal représente de kilogrammes ou de hecto-
litres? Et quel était le prix de ces différentes
marchandises en 1830?

Quelle était aussi la valeur des terres
de l'établissement?

Je vous serais obligé de me donner
ces renseignements. Ils me permettraient
de préciser l'avantage et l'inconvénient
de l'établissement et de savoir quel des propriétés
sont les plus utiles à l'établissement.

Dans le "coopérative" de "du 9 avril", nous
avons écrit en parlant de Scalatine: "the progress
of a share in the net profits after paying the
rent and the interest. £. 700 per annum."

Le le partage et l'intérêt s'élevaient ensemble
à £ 700 pour une propriété de 688 acres
c'est un chiffre tellement éloigné des £ 5 à £ 6
par acre dont il est question plus haut,

qu'il est bien difficile de faire concorder
ces indications.

Maintenant un mot, très cher Monsieur,
au sujet de la publication que je vais faire
du brouillon extrait de vos documents sur
Volakine. Vous me dites que si cela m'est
profitable vous espériez que je penserais à vous
Craie. Je ne puis pas attendre que'il en soit
certain pour vous accorder le témoignage de
la sympathie que mon empire a que vous avez
fait. Aussi je vous remets ci-jointes un
chèque de L. 20

Car "Le Devoir" me laisse en poche de dix à
quinze mille francs par an, depuis sa fondation
et les prochains que je fais imprimer sur
Volakine, je devrai les donner. Le franc
n'est pas plus amoureuse que cela des
idées de rénovation morale. En tout temps
en tous lieux, en tous pays, il faut lutter
contre les forces du mal pour le triomphe
du bien.

Prenez-moi votre sincère et dévoué

Baron